



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)

83 rue du Mail - BP 80011

49020 ANGERS cedex 02

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime assoupli.

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Achat de prestations d'insertion professionnelle des publics prioritaires des politiques d'emploi et d'insertion d'Angers Loire Métropole par la mise en œuvre de collectes des voies étroites sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

Description: Achat de prestations d'insertion professionnelle des publics prioritaires des politiques d'emploi et d'insertion d'Angers Loire Métropole par la mise en œuvre de collectes des voies étroites sur le territoire d'Angers Loire Métropole

Identifiant interne: A26DECDBCOLLVOIE3TES.

Type de Procédure: Ouverte.

Principales caractéristiques de la procédure: Procédure adaptée ouverte (art R2123-1-3° du CCP) aux seuls entreprises relevant du secteur de l'insertion par l'activité économique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 80540000. 80530000. 98133000. 90511100.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 1250000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation ainsi que les sous-critères de jugement des offres.

La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers. Il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous-dossiers (ni la longueur de nom de fichier). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Païement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Païement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: A26DECDBCOLLVOIE3TES.

Titre: Achat de prestations d'insertion professionnelle des publics prioritaires des politiques d'emploi et d'insertion d'Angers Loire Métropole par la mise en œuvre de collectes des voies étroites.

Description: Achat de prestations d'insertion professionnelle des publics prioritaires des politiques d'emploi et d'insertion d'Angers Loire Métropole par la mise en œuvre de collectes des voies étroites sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

Marché ordinaire à prix unitaires avec un maximum fixé à 2 000 000 € HT sur sa durée totale de 5 ans.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 80540000. 80530000. 98133000. 90511100.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 60.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Description: Marché renouvelé à l'échéance du contrat ou en cas d'atteinte du maximum..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: soc-obj.

Description: Marché réservé en application de l'article L2113-13 du CCP aux structures de l'insertion par l'activité économique..

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

Objectif social promu: Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: .

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Sur la base d'une simulation identique pour chacun des soumissionnaires.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :

Description : Critère technique. Les sous-critères techniques sont précisés au règlement de consultation..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère Qualité :

Description : Critère environnemental.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 13/07/2026 à 14:00.
Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Description de la garantie financière : Garantie à première demande en cas de demande d'avance.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En vertu de l'article L2113-13 du CCP, des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés.

Facturation électronique : Requête

Arrangements financiers : Rémunération des prestations par applications des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du bordereau des prix unitaires. Les prix sont révisibles selon les dispositions mentionnées au CCAP. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété le cas échéant par des ressources externes (emprunt, fonds FSE, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10% accordé selon les dispositions prévues au CCAP et à l'acte d'engagement sous réserve de constituer une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance..

5.1.15 Techniques

Aucun
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du CJA pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du CJA ; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24490001500078.
Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.
Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.
Ville : ANGERS cedex 02.
Code postal : 49020.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr.
Téléphone: +33 241055000.
Adresse internet: <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>.
Profil de l'acheteur: <https://alm.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette CS 24111.
Ville : Nantes cedex.
Code postal : 44041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.
Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.
Url d'échange d'informations: <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :235620f4-eb76-4ce0-9392-53625d2380c9
Type de formulaire: directive générale.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime assoupli.

Date d'envoi de l'avis: 12/06/2026 à 16:58.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.